

Club ULM REGIO

VIEUX FERRETTE

Assemblée Générale ordinaire, samedi le 7 avril 2018 à 18h00 au Restaurant Le Petit Kohlberg à Lucelle

Membres présents (25)

Bidault Hervé, Blind Christian, Bolliger Konrad, Brugger Arnaud, Bussat Antoine, Costi Constantino, Fluri Jürg, Henlin Michel, Humbel Jo, Jaegy Gilbert, Kamm Hans, Kisslig Urs, Meier Peter, Sattler Paul, Schumacher Ueli, Sitterlé Robert, Steinsultz Jeannot, Studer Daniel, Tatasciore Philippe, Vogel Bruno, Vogelsang Peter, Waldt Didier, Wirth Martin, Woreth Michel, Wüthrich Philippe

Membres absents excusés (10)

Frey Marie-Noëlle, Hell Morand, Heller Alex, Herlin Bernard, Jaeger Cédric **, Jenni Manfred, Mattenberger Frédéric, Reinlé Jean-René **, Schneider Rémy, Steiner Paul

dont procuration (2)

**) à Jaegy Gilbert

Ordre du jour :

1. Salutations du Président
 2. Nomination des Scrutateurs
 3. Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 4 mars 2017
 4. Rapport annuel du Président
 - 5.1. Rapport annuel du Trésorier
 - 5.2. Rapport des Réviseurs aux comptes
 6. Cotisation 2019
 7. Budget 2018
 8. Election des membres du Comité
 9. Election des deux Réviseurs aux Comptes
 10. Admissions et démissions
 11. Programme de l'année 2018
 12. Propositions / suggestions
 13. Divers
-

1. Salutations du Président

Peter Meier souhaite la bienvenue à l'assemblée réunie, remercie tous ceux et celles qui se sont donnés la peine de se déplacer à Lucelle dans ce bel établissement que nous investissons pour la première fois, tout en se félicitant de la venue d'un des Présidents d'Honneur en la personne de Jo Humbel ainsi que de la présence de quelques accompagnatrices et enfin, déplore toutefois le faible nombre de participants, ce qui dénote d'un certain manque d'intérêt de la part de notre communauté pour cet évènement.

Il rappelle la nécessité de s'inscrire sur la liste de présence pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, constate que nous sommes une trentaine de personnes présentes dans la salle dont 25 membres avec droit de vote, plus deux procurations. Il informe également que 10 membres du Club nous ont priés de les excuser de leur non présence.

Par ailleurs, il rappelle que ceux qui souhaitent dîner après la séance auront la possibilité de le faire après l'apéro offert par le Club, en s'adressant directement au service du restaurant étant entendu que le Comité n'a plus vocation à s'occuper de l'organisation pour les raisons déjà évoquées.

Avant d'entamer la séance proprement dite, il demande également à l'assemblée, s'il y a des remarques à formuler quant à l'ordre du jour, ce qui ne fut pas le cas.

2. Nomination des Scrutateurs

Sur proposition de Peter Meier de nous limiter à un seul scrutateur vu le nombre restreint de présents, Ueli Schumacher accepte sa nomination.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 4 mars 2017

Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2017 est approuvé, sans commentaire ni remarque, à l'unanimité des membres présents et Robert Sitterlé en est remercié.

4. Rapport annuel du Président

Peter Meier confirme que son rapport avait déjà été porté à la connaissance de tous les membres au préalable. Sans vouloir réitérer le contenu de son message présidentiel, il rappelle toutefois quelques points qui lui paraissent essentiels, à savoir :

Que l'année passée fut assombrie par un accident tragique, le crash de notre cher camarade Pierre Perrin, le 17 mai du côté d'Habsheim. Pierre avait été un pilote très expérimenté, responsable, apprécié pour son amabilité et son calme. Un excellent collègue que nous garderons présent dans nos esprits. En son honneur et à sa mémoire, Peter Meier nous prie de nous lever et de garder une minute de silence.

Que le point culminant aura été sans nul doute le weekend prolongé du 13 au 16 octobre. Dans une action commune inédite, les plaques TERRA GRID avaient été posées par des membres bénévoles en un temps record. Nous pouvons être fier du résultat : une piste parfaitement stabilisée qui rend le vol praticable toute l'année. Il tient également à réitérer ses remerciements à tous ceux et celles qui ont participé durant ce fameux weekend et plus particulièrement à Robert Sitterlé et Frédéric Erb pour l'excellente préparation des travaux, à Jürgen Heckelsmüller, le fabricant, qui nous avait soutenu et conseillé durant les travaux, à Marie-Noëlle Frey, notre bailleresse, qui nous avait donné son accord au projet tout en nous

accordant un allongement du bail de 5 ans, soit jusqu'en 2028 et enfin, à certains membres qui nous ont accordé un prêt complémentaire sans quoi ces travaux n'auraient pu être réalisés.

Qu'avec la cessation des activités du Centre de Formation ULM Thomas fin 2017, notre Club n'a plus d'école de pilotage : jusqu'à ce jour, André n'a pas encore pu vendre son école mais qu'en tous les cas, le Comité mettra tout en œuvre pour trouver une solution afin que la formation sur la plateforme reprenne en soutenant au mieux de ses possibilités, tout candidat repreneur potentiel ou tout autre perspective.

Que suite aux plaintes répétées des résidents locaux pour nuisances sonores et autres survols, nous avons pris des mesures appropriées afin de rétablir une certaine confiance auprès de la population, à savoir : nouveau rappel aux pilotes de l'interdiction de survol de Ferrette, Vieux Ferrette et des fermes à proximité, frappé d'interdiction de vol sur notre base un pilote venu d'ailleurs, mise en place d'un avis de vol par courriel ou sms pour tout visiteur, modification de notre Règlement intérieur (concerne avant tout les autogires), l'interdiction de vol en cas d'infraction, etc.

Qu'à présent, nous possédons un nouveau site internet qui est opérationnel mais qui nécessite toutefois d'être complété et enrichi par des contributions de la part de l'ensemble des membres. Ceci a été rendu possible grâce à Gilbert Jaegy qui par son implication, son engagement et ses efforts immodérés ont permis la réalisation de ce nouvel outil.

Qu'il nous reste encore à régler un problème de système de surveillance et d'alarme défectueux, lié également à une alimentation électrique défaillante mais que des investigations pour y remédier sont en bonnes voies.

Enfin, Peter Meier remercie ses collègues du Bureau directeur, Gilbert Jaegy, Robert Sitterlé et Hervé Bidault pour leur implication et la somme de travail accompli tout au long de l'année afin que le Club fonctionne de façon satisfaisante. Leur engagement bénévole au profit de tous les membres du Club, en donnant leur temps et leur énergie souvent au détriment de leur vie familiale ou professionnelle, mérite attention et reconnaissance. Sans eux, le Président se verrait incapable de mener à bien sa mission.

Blind Christian s'inquiète de savoir s'il y avait une solution en vue concernant les travaux d'entretien et de réparation sur les machines, effectués jusqu'à présent par André, et par qui ce service sera assuré à l'avenir. Gilbert l'informe de l'existence d'une entreprise Mécano Mobile, Molsheim, qui fait de l'itinérance à travers l'Alsace sur les aérodromes pour proposer ses services. Il se renseignera auprès de cette société pour connaître les conditions de sa venue à Vieux Ferrette. Maintenant, si parmi les membres présents, il y aurait des idées comment résoudre ce problème, il serait preneur.

Antoine Bussat trouve que la lutte menée contre les nuisances sonores est une bonne chose en soi par contre, soumettre la fréquentation de notre plateforme à une autorisation préalable relève de la chicanerie et est contraire à l'esprit ULM. Gilbert lui rétorque que le processus a été simplifié au maximum afin de conserver le caractère libre de l'ULM et qu'en fin de compte, il suffira aux pilotes de transmettre un simple avis de vol par courriel ou sms qui vaudra autorisation sauf contre-indication et permettra un traçage en cas d'infraction.

Benny Wyss demande si les autres plateformes de la région font pareil : la réponse est oui

sauf pour Soppe, quant aux aérodromes d'Habsheim, Belfort Chauv ou Montbéliard, ces derniers sont ouverts à la Circulation Aérienne Publique (CAP).

5.1. Rapport annuel du Trésorier

ULM REGIO VIEUX - FERRETTE		2 016	2 017	Evol. %	Budget 2018
Recettes / Einnahmen					
Cotisations	<i>Flotter</i>	145421	111901	-4%	95001
Cotisations	<i>Elève</i>	01	23081	2%	1101
Recettes hangar	<i>Hangar-Einnahmen</i>	126001	128401	-76%	108001
Recettes diverses	<i>Diverser-Einnahmen</i>	59461	14071		1701
Total des recettes / Summe Einnahmen		33 088 I	28 245 I	-15%	20 580 I
Dépenses / Ausgaben					
Assurances	<i>Versicherungen</i>	16601	20481	23%	20891
Entretien / Réparations	<i>Unterhalt / Reparaturen</i>	21021	35711	70%	35001
Sécurité du hangar + usbcam					7871
Intérêt prêt hangar	<i>Zinszahlung Hangar</i>	3461	1231	-65%	7351
Intérêt cautionnaire	<i>Zinsen</i>		231601		496%
Location piste	<i>Pisten u. WC-Miete</i>	77501	103501	34%	105571
Participation Dan	<i>Beiträge</i>	01			01
Frais réunions	<i>Uebungs-Veranstaltungen</i>	1071	11401	971%	4001
Frais divers	<i>Diverser-Ausgaben</i>	2301	5721	149%	4001
Frais bancaires	<i>Bankzinsen</i>	1401	1301	-8%	1301
Frais exceptionnels		43921	3481		01
Total des dépenses / Summe Ausgaben		16 729 I	41 462 I	148%	18 598 I
ULTAT DE L'ANNEE / Jahresübersch		16 359 I	-13 218 I		1 982 I
Prêt : Capital remboursé		9 307 I	6 370 I		4 717 I
RESULTAT DE TRESORERIE		6 452 I	-19 588 I		-2 735 I
Bilan global / Globale Bilanz					
Credit Mutuel 50402701	<i>Livret bleu club</i>	18653	1078		
Credit Mutuel 50402704	<i>Compte courant qqq</i>	70630	0		
Credit Mutuel 50402740	<i>Compte courant club</i>	3190	11941		
Credit Mutuel 50402742	<i>Compte courant hang</i>	1599	2119		
Credit Mutuel	<i>Sicherheitskassenkonto</i>	0			
Caisse		679	410		
Immobilier (hangar)	<i>Immobilien (Hangar)</i>	70000	70000		
Aménagement piste		24366	62044		
Matériel de tante		15083	15083		
Avoir chez membres / Haben bei Mitgliedern			186		
Ecart de conversion d'actif (CHF) /					
TOTAL DES BIENS / AKTIV		204 251 I	162 841 I		
Résultats antérieurs		125625	141984		
Résultat de l'exercice / Reichtum der Übung		16359	-13218		
Prêt au CM	<i>Hypothek bei der CM</i>	5921	24613		
Dettes chez membres / Schulden bei Mitgliedern	<i>Sicherheitskassenkonto</i>	47500	4520		
Caution Hangar		4520	4520		
Dettes fournisseurs / Schulden Anbieter		360			
Avances sur cotisations 2017 / Vorschüsse auf die Beiträge im Jahr 2017		3966	4961		
TOTAL DES DETTES / PASSIV		204 251 I	162 841 I		
PATRIMOINE DU CLUB / Vermögen		141 984 I	128 767 I		

Hervé Bidault nous explique sur la base du tableau Rapport de gestion ci-dessus, déjà diffusé à tous les membres au préalable avec le tableau Résultat 2017, les tenants et les aboutissants de la situation financière du Club.

Le bilan comptable de l'année 2017 laisse apparaître au final, un résultat de trésorerie de -19'588 € ainsi qu'un patrimoine du Club de 128'767 €. Il informe que ce dernier a subi une baisse significative par rapport à 2016 compte tenu du remboursement des Cautionnaires suite à la clôture du prêt CM (hangar).

Comme il n'y eu aucune question dans l'assistance, il est admis d'en conclure que la démonstration de notre Trésorier, par ses éclaircissements, a permis une bonne compréhension à l'ensemble des participants, merci à Hervé !

5.2. Rapport des Réviseurs aux comptes

Club ULM-Regio Vieux-Ferrette / Revisorenbericht für das Geschäftsjahr 2017

Die Revisoren:
Bernhard Wyss
Hochwaldstrasse 6
4153 Reinach / BL
061 711 50 72
079 509 70 21
wyb01@sunrise.ch

Alex Heller
Brunnmattweg 15
4148 Pfeffingen
061 751 74 21
alex.heller@bluewin.ch

Revisorenbericht z.Hd. der Generalversammlung 2018

Wir, Bernhard Wyss und Alex Heller bestätigen den Mitgliedern der heutigen Generalversammlung des Clubs «ULM Regio de Vieux Ferrette», als verantwortliche Revisoren, die Vereinskasse am Samstag, 17. März 2018 geprüft zu haben.

Bei der Prüfung haben wir uns insbesondere auf die Zahlungen der Mitgliederbeiträge, der Hangar-Mieteinnahmen, die Bezahlungen aller Versicherungen, Hypogebühren aus Pistensanierung und auf das Einhalten der budgetierten Ausgaben konzentriert.

Bei der Prüfung der Vereinskasse ist uns von Herve mitgeteilt worden, dass der Mitgliederbestand auf Grund des Wegzugs von Pierre Baillargeau, unserem ehemaligen Fluglehrer, welcher diverse Schüler nach Habsheim mitgenommen hat, um ca. 30 Personen auf noch rund 50 aktive Piloten abgenommen hat. Dieser Mitgliederschwund wird unsere Vereinskasse, wenn wir keinen Zuwachs im laufenden Jahr haben, bei den Jahreseinnahmen um ca. € 5500 schmälern.

Unser grösster Ausgabeposten ist bekanntlich die Platzmiete (> € 10'000/Jahr).

Wir bitten den Vorstand, mit Marie Noelle Frei Kontakt aufzunehmen und Sie für das laufende Geschäftsjahr um eine vorübergehende Minderung der Platzmiete zu bitten.

Unsere Prüfungen waren, dank einer exzellenten Buchführung durch unseren Kassier, Herve Bidault auch vom vergangenen Vereinsjahr Jahr klar und sauber belegt und dokumentiert.

Wir haben sämtliche Quittungen/Überweisungen die wir gesucht und erfragt haben gesehen und können, dank ihrer Vollständigkeit die Vereinskasse 2017 ohne jeglichen Vorbehalte frei geben.

Unser Verein verfügte am 31. Dezember 2017 über ein Vermögen, von

EUR 128'579

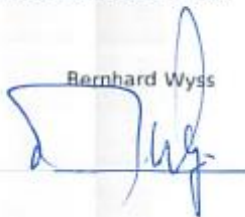
(Vorjahr: 2016: EUR 141'984)

Flüssig € 15'548.19 / Gebunden € 113'030.81

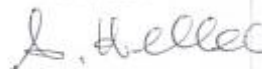
Wir bitte die anwesenden Mitglieder der Generalversammlung unserem Kassier, Herve Bidault für seine hervorragend geleistete Arbeit im 2017 mit einem grossen Applaus zu danken und ihm Décharge zu erteilen.

Reinach, 23. März 2018

Bernhard Wyss



Alex Heller



Alex Heller étant absent et excusé, c'est son collègue Benny Wyss qui donne lecture du Rapport ci-dessus.

Selon la formule consacrée, Bernhard Wyss déclare avoir, avec Alex Heller en tant que Réviseurs aux comptes, sur la base des documents fournis, effectué un contrôle des comptes et trouvé ceux-ci correctes et bien tenus. Il propose donc à l'Assemblée de les accepter et de donner décharge au Trésorier ainsi qu'au Comité.

L'Assemblée approuve le rapport annuel à l'unanimité et remercie Alex et Benny par applaudissements.

6. Cotisation 2019

Peter Meier explique qu'au vu du résultat financier actuel, le Comité propose malgré tout de maintenir la cotisation 2018 au même tarif que l'année en cours, à savoir 190 € pour les membres et 110 € pour les élèves-pilotes, le quotient famille restant également inchangé à 1 part ½ de la cotisation membre pilote étant entendu que cette mesure ne s'applique pas au cas de membres élèves-pilotes dont le montant de la cotisation est déjà fortement réduit.

L'Assemblée approuve la proposition du Comité et ce à l'unanimité.

7. Budget 2018

Dans la foulée, le budget 2018 fut présenté, à l'appui du tableau Bilan intégrant celui-ci (voir 5.1. Rapport du Trésorier), par Hervé Bidault sur la base des données des années précédentes, en faisant une analyse des futures recettes et dépenses tout en tenant compte du nombre de membres en net recul, des hausses possibles et autres risques financiers.

L'Assemblée approuve le budget 2018 et ce à l'unanimité.

8. Election des membres du Comité

Nos statuts prévoient le renouvellement des membres du Comité tous les 3 ans, ce qui est le cas pour cette année. Les 4 membres sortants, Peter Meier, Gilbert Jaegy, Robert Sitterlé et Hervé Bidault se représentent pour une nouvelle période. Sont également candidats, Arnaud Brugger, Henlin Michel et Martin Wirth qui ont déposés leur candidature dans le délai imparti.

Comme il n'y a pas eu d'autres candidatures et que nos statuts prévoient 7 membres pour composer le Comité au complet, l'ensemble des membres votants a élu à l'unanimité les nouveaux représentants de l'administration du Club par vote à main levée.

Une remarque toutefois pleine d'humour, de Christian Blind qui se demande "où sont les femmes" au sein du Comité au nom de la parité homme / femme tout en sachant qu'il n'y a plus hélas pour l'instant, aucun membre féminin au Club.

9. Election des deux Réviseurs aux Comptes

Nos statuts prévoient également le renouvellement annuel des deux Réviseurs aux comptes. Comme il n'y a aucune autre candidature, Bernhard Wyss et Alex Heller qui ont proposés de se mettre à nouveau à la disposition du Club, sont reconduits à leur fonction pour une nouvelle période à l'unanimité des membres présents et remerciés.

10. Admissions et démissions

Peter Meier relève que seulement 7 nouveaux arrivants peuvent être affichés dont les noms figurent ci-après, tout en leur souhaitant la bienvenue parmi nous. Il constate par ailleurs, la démission de 12 membres et la radiation de 8 membres pour non-paiement de la cotisation ainsi que le décès accidentel de Pierre Perrin déjà relaté précédemment.

Le nombre exact actuel des membres du club (à priori une cinquantaine) ne peut être communiqué pour l'instant du fait du retard de paiement de la cotisation pour certains et des relances qui sont en cours avant radiation.

Il félicite également les élèves pilotes brevetés au courant de l'année les nommant individuellement selon la liste ci-après mais dont le seul présent en salle est Steinsultz Jeannot. Félicitations et bons vols à tous.

10. 1 Admissions / Démissions / Radiations / Elèves-pilotes brevetés 2017

Admissions (7)

Condemi Nathalie, Gayout Isabelle, Jenni Manfred, Jucker Martin, Murcy Lionel, Palumbo Antonio, Wuthrich Philippe

Démissions (12)

Ducommun Pierre, El-Tawil Yacine, Fleury Lionel, Furer Walter, Grossi Jean, Holfert Jean-Cristophe, Kolb Théodore, Meyer Marcel, Muller Pascal, Philips Paul, Riebel Nadia, Schmidli Daniel

Radiations pour non-paiement de la cotisation (8)

Dufay Philippe, Faiscas Romào, Frossard Xavier, Gruneisen Patrick, Gutzwiller Daniel, Lutringer Anne-Catherine, Rose Gerd, Veitengruber Mirco

Décès (1)

Perrin Pierre

Elèves-pilotes brevetés (5)

Autogire : Béguelin Laurent, Lechot René, Palumbo Antonio

Multiaxe : Feltzinger François

Pendulaire : Steinsultz Jeannot

11. Programme de l'année 2018

Le nouveau Comité élu ce jour est au complet à présent et se réunira très prochainement pour répartir / attribuer les compétences de chacun des 7 membres et l'un d'entre eux sera en charge de l'évènementiel. Un programme sera diffusé ultérieurement.

12. Propositions / suggestions

Peter Meier constate qu'aucune proposition ne nous est parvenue dans le délai imparti et considère de ce fait, ce point comme sans objet.

13. Divers

La discussion est ouverte par Martin Wirth qui, suite aux diverses modifications du Règlement intérieur en début d'année, s'interroge de savoir si tous les membres et plus particulièrement les propriétaires de gyros sur place sont au courant des particularités les concernant directement, notamment la limitation des vols d'entraînement à son strict

minimum en tours de piste en raison de la proximité des communes et fermes environnantes.

À ce sujet, il a pu lui être répondu que ce document modifié avait été transmis à tous les membres et que celui-ci se trouve également sur notre site internet / Club, toutefois ceci n'assure en rien que les personnes concernées l'aient lu et / ou assimilé. Toujours est-il que si de tels entraînements potentiels s'avéraient nécessaires, il leur fortement conseillé d'exercer en rase campagne ou sur d'autres plateformes. Ceci dit, c'est l'affaire de tous et chacun d'entre nous peut faire la remarque à son collègue qui dépasserait les bornes.

Sattler Paul demande quant à lui, si la Wi-Fi sur notre plateforme est à nouveau opérationnelle ? Effectivement avec le départ d'André Thomas, celle-ci avait été interrompue mais pas uniquement à cause de cela. En effet, la ligne téléphonique avait également subi deux dégradations à la suite en début d'année. Orange avait nécessité beaucoup de temps pour rétablir la ligne. Toujours est-il que le Club a pris l'abonnement / Box à son compte récemment et que l'accès à internet via la Wi-Fi est garanti depuis.

Blind Christian aimerait connaître les noms des démissionnaires : lecture de la liste correspondante lui fut faite dans la foulée.

Benny Wyss s'interroge sur le fait que depuis quelque temps plus aucune sortie Club n'ait été organisée et demande si à l'avenir, il en sera différemment ? Sur ce sujet, il lui a été répondu que Pascal Muller (démissionnaire à la mi 2017), en charge de l'évènementiel au sein du Comité, n'avait pas été très assidu durant le temps de sa fonction, que le Comité à 4 avait les bras chargés d'autres multiples préoccupations et qu'enfin l'intérêt des membres pour ce genre de sorties se limitait à sa portion congrue. Toujours est-il que, comme précédemment déjà cité, ceci est également l'affaire de tous et personne n'y verrait un inconvénient si l'un ou l'autre prendrait l'initiative d'organiser ce genre de manifestations (voir également point 11).

Plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 19h 30.

Pour le Comité

Le Secrétaire

Robert Sitterlé

16 mai 2018